



DECISION N°.....000133...../ONIES/2026 du 24 SEPT 2026

portant attribution du marché après Appel d'Offres National Ouvert N°06(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la construction de trois (03) mini-adductions d'eau aux Stades de Bandjoun, Bamendzi et Roumde Adja en trois (03) lots.

L'Administrateur,

- Vu** Le Décret N°2022/384 du 17 août 2022 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs ;
- Vu** Le Décret N°2023/073 du 06 Février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la construction de trois (03) mini-adductions d'eau aux Stades de Bandjoun, Bamendzi et Roumde Adja en trois (03) lots ;
- Vu** La proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 21 Septembre 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : la Société MOSEB SARL, TEL 51 75 93 96 est attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°06(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la construction de trois (03) mini-adductions d'eau aux Stades de Bandjoun, Bamendzi et Roumde Adja (lot 3), pour un montant de dix-sept millions neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante-trois (17 974 553) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Fait à Yaoundé, le 24 SEPT 2026

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE



COMMUNIQUE N°.....0205/ONIES/2026 du 24 SEPT 2026
portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N°06(bis)/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 11 Août 2026 pour la construction de
trois (03) mini-adductions d'eau aux Stades de Bandjoun, Bamendzi et
Roumde Adja en trois (03) lots

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public 2026

IMPUTATION : 23525

L'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance de la **Société MOSEB SARL, TEL 51 75 93 96**, ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné pour le **LOT 3 (Stade Roumde Adja de Garoua)** qu'elle a été déclarée attributaire du marché relatif à ladite consultation pour un montant de dix-sept millions neuf cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante-trois (17 974 553) francs CFA TTC et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Au terme du processus de dépouillement des offres sur la plateforme COLEPS, aucune offre n'a été enregistrée pour le lot 1 (Stade de Bandjoun) et le lot 2 (stade de Bamendzi). Ces lots sont par conséquent **déclarés infructueux**.

L'entreprise retenue pour le lot 3 (stade Roumde Adja de Garoua) est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Maître d'Ouvrage au Pool technique N°1 sis à l'immeuble siège de l'ONIES au **Stade Omnisports AHMADOU AHIDJO de Yaoundé** pour la suite de la procédure.

Yaoundé, le 24 SEPT 2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Le Maître d'Ouvrage



François Félix EWANE